

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28/09/2022

L'ÉTAT ET LES DÉPARTEMENTS SIGNENT LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC « FRANCE ENFANCE PROTÉGÉE ».

Charlotte Caubel, Secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance, François Sauvadet, Président de Départements de France et Florence Dabin, Présidente du groupement d'intérêt public « Enfance en danger » ont signé ce jour la convention constitutive du nouveau groupement d'intérêt public « France Enfance Protégée ». Il sera opérationnel à compter du 1^{er} janvier 2023.

Ces premières signatures sont une étape importante pour tenir l'engagement, inscrit dans la [loi du 7 février 2022](#) (article 36), d'améliorer la gouvernance nationale de la protection de l'enfance et mieux appuyer l'Etat et les Conseils départementaux dans leur action. La convention doit maintenant être soumise à la signature de tous les départements, ainsi que des associations et des administrations qui rejoindront la nouvelle structure.

Regroupant le Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger (GIPED), l'Agence Française de l'Adoption (AFA), et les secrétariats généraux du Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE), du Conseil National Pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP) et du Conseil National de l'Adoption (CNA), ce groupement d'intérêt public s'appuie sur une gouvernance associant l'Etat et les Départements à parité ainsi que des représentants du secteur associatif.

Il exercera des missions :

- d'appui à la conception et au pilotage des politiques de protection de l'enfance ;
- de production d'études et de référentiels ;
- de gestion de la plateforme d'appel 119 dédiée aux enfants en danger ;
- d'accompagnement vers l'adoption nationale et internationale, et l'accès aux origines personnelles.

Ces missions contribueront à renforcer la qualité de la prévention et de la prise en charge des enfants protégés. Elles répondent ainsi à l'engagement du Président de la République de faire de l'enfance une priorité de ce quinquennat.

Contacts presse

Secrétariat d'Etat chargé de l'Enfance
presse.enfance@pm.gouv.fr / 01 42 75 74 38

Assemblée des départements de France
sebastien.zimmermann@departements.fr / 06 66 23 90 81

GIP Enfance en Danger
ndarani@giped.gouv.fr / 07 83 67 62 12